## <u>PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES</u> APPEL AU SOUTIEN DE LA MOTION M-198, POUR RETIRER LA TAXE D'ACCISE FEDERALE SUR LE CANNABIS A DES FINS MEDICALES

Nous, les citoyens canadiens soussignés, attirons l'attention de la Chambre des communes sur ce qui suit:

**ATTENDU QUE** les soins de santé sont un droit humain fondamental et qu'aucun Canadien ne devrait se voir refuser l'accès aux médicaments sur ordonnance dont il a besoin pour être en santé;

**ATTENDU QU'UN** « produit du cannabis à des fins médicales » est un produit du cannabis vendu pour des raisons médicales au titre d'un permis de vente de cannabis à des fins médicales accordé en vertu de la *Loi réglementant certaines droques et autres substances* ou de la *Loi sur le cannabis*;

**ATTENDU QUE** même si le cannabis à des fins médicales n'a pas de DIN, il est produit et vendu selon un régime très réglementé;

**ATTENDU QUE** les patients qui sont autorisés à consommer du cannabis à des fins médicales ou qui s'en font prescrire par un médecin ou un professionnel de la santé peuvent légalement acheter du cannabis de qualité contrôlée à des fins médicales auprès d'un producteur autorisé par Santé Canada;

**ATTENDU QUE** l'Agence du revenu du Canada inclut le cannabis à des fins médicales dans les frais médicaux déductibles d'impôt;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Canada permet aux Canadiens d'avoir un accès raisonnable à du cannabis à des fins médicales s'ils y sont autorisés par un professionnel de la santé.

PAR CONSÉQUENT, vos pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'appuyer Motion M-198; de revenir sur sa décision d'imposer une taxe d'accise fédérale sur le cannabis vendu à des fins médicales; de reconnaître que le cannabis à des fins médicales devrait être exonéré de la taxe sur les produits et services; d'exonérer le cannabis à des fins médicales de toute taxe, y compris la nouvelle taxe d'accise, après l'adoption du projet de loi C-74; de détaxer le cannabis à des fins médicales conformément à tous les autres médicaments sur ordonnance et d'exonérer les produits du cannabis à des fins médicales de toute taxe additionnelle afin de permettre aux Canadiens d'avoir un accès raisonnable à du cannabis à des fins médicales s'ils y sont autorisés par un professionnel de la santé.

Nom	Signature	Adresse	Code postal
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

Fold here	Plier ici	Fold here	Plier ici	Fold here	Plier ici	Fold here	Plier ici
			Chambre d	an, député édifice Wellingt des communes Ontario) K1A 0A			Ne pas affranchir
old here	Plier ici	Fold here	Plier ici	Fold here	Plier ici	Fold here	Plier ici
old here	Plier ici	Fold here	Plier ici	Fold here	Plier ici	Fold here	Plier ici